



16ème législature

Question N° : 11415	De M. Maxime Minot (Les Républicains - Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique >jeunes	Tête d'analyse >Aides aux colonies de vacances	Analyse > Aides aux colonies de vacances.
Question publiée au JO le : 19/09/2023 Date de changement d'attribution : 09/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Maxime Minot attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les aides aux colonies de vacances. Les colonies de vacances jouent un rôle essentiel dans le développement personnel et social des enfants et des adolescents. Elles offrent une opportunité unique d'apprentissage, de découverte et de sociabilisation, tout en permettant aux parents de concilier vie professionnelle et familiale pendant les périodes de vacances scolaires. On ne peut pas ignorer les difficultés financières auxquelles font face les familles ces dernières années. L'aide pour les colonies de vacances mise en place par l'État d'un million d'euros à été épuisée en moins de deux jours au début de l'été 2023, ce qui témoigne d'une urgence des familles de faire partir leurs enfants en colonies de vacances. Un dispositif plus pérenne devrait être étudié. Investir dans l'avenir de la jeunesse est essentiel pour construire une société, éducative et épanouissante où chaque jeune puisse avoir le sentiment d'être pleinement considéré. Il souhaite donc connaître ce que compte faire le Gouvernement pour permettre d'améliorer et de pérenniser cette aide mise en place pour permettre aux plus démunis de partir en vacances.